

**CENTRE REGIONAL PERMANENT d'Entraînement et de FORMATION de
BMX.
C.R.P.E.F.**

NOTE D'INFORMATION

Le Comité Régional de Cyclisme met en place à partir de l'année 2008 une structure dénommée **Centre Régional Permanent d'Entraînement et de Formation (CRPEF)** dans la discipline du BMX.

Ce projet de structure permanente fait suite aux souhaits de la C.R.B.M.X. d'offrir aux pilotes expérimentés un accompagnement sportif et logistique pour leur permettre de participer aux compétitions nationales et internationales dans les meilleures conditions ainsi que de pouvoir postuler aux pôles de formation nationaux.

Cette structure a donc pour but de proposer aux pilotes un suivi annuel au travers de différentes actions suivantes d'entraînement, de formation et de logistique :

- Réalisation et suivi d'un plan d'entraînement personnalisé annuel tenant compte des différents objectifs de l'année.
- Regroupements ayant pour but de perfectionner les pilotes du **CRPEF** dans les domaines physique et technique.
- Organisation de tests techniques et physiques.
- Tenue d'un livret de suivi du pilote, ce livret pouvant être annexé au dossier de candidature pour l'intégration de Pôle en métropole.
- Suivi médical du pilote.
- Organisation de déplacements ciblés se traduisant par :
 - Attribution d'une aide financière
 - Mise à disposition d'un encadrement logistique et technique
 - Prise en charge de l'organisation du déplacement

Pour présenter une candidature, il faudra être âgé de huit ans au moins. Le nombre total de places sera limité, il sera défini par l'Equipe Technique Régionale.

L'entrée dans le **CRPEF** s'accompagne d'une participation financière dont le coût pour l'année 2008 s'élève à 400 € pour un pilote âgé de 8 à 12 ans et 600 € pour un pilote âgé de plus de 12 ans. Cette somme sera versée par acomptes trimestriels. Cette contribution sera versée par l'intermédiaire du club du licencié qui pourra le cas échéant apporter son aide financière.

La contribution financière est justifiée par les moyens mis à disposition de cette structure :

- Moyens humains : Encadrement de l'Equipe Technique Régional ou d'intervenants extérieurs pour le suivi médical par exemple.
- Moyens matériels, achat d'outils spécifiques : home-traîné, cellules de prise de vitesse...
- Logistique
- Réalisation d'une tenue sportive.

La décision d'entrée dans le **CRPEF** doit être mûrement réfléchi car elle demande de la part du pilote et des parents un engagement en terme d'assiduité dans les entraînements, les tests, les regroupements.

Cet engagement sera contractualisé au travers d'un Cahier des Charges signé par le pilote (parents), le club du pilote et le Comité.

Quelles sont les actions possibles suivant les cas ?

1) Je suis admis dans le CRPEF :

- Je bénéficie des actions citées ci-dessus.
- Je peux participer aux compétitions suivantes :
 - o Indoors, Coupe de France
 - o Challenge et Championnat de France
 - o Challenge et Championnat Européen *
 - o Challenge et Championnat du Monde *

** Les qualifications aux Championnats Européen et Mondial se feront en fonction du nombre de places disponibles et sur proposition de l'Equipe Technique Régional en fonction des résultats obtenus lors de compétitions, des tests et autres actions obligatoires définies par la CRBMX. Les listes des qualifiés seront toutefois rendues définitives qu'après approbation de la commission nationale de BMX.*

2) Je ne postule pas ou je ne suis pas admis dans le CRPEF :

- Je bénéficie d'un ou deux regroupements de perfectionnement dans l'année
- Je peux participer aux compétitions suivantes :
 - o Indoors, Coupe de France
 - o Challenge et Championnat de France
- Je ne peux pas participer aux Challenges et Championnats Européen et Mondial.

Les déplacements seront organisés et encadrés par les clubs et aucune aide financière ne sera attribuée par le Comité Régionale. Lors de la compétition les pilotes bénéficieront de l'encadrement Technique du CRPEF si celui-ci est présent à la compétition.

Le calendrier :

- Fin Septembre, dépôt des lettres de candidature au Comité.
- Fin Octobre, début Novembre, contrôle des acquis techniques lors des tests régionaux de capacité Argent/Or et Diamant.
- Fin Novembre, diffusion de la liste des pilotes acceptés au **CRPEF**.
- Début Décembre, finalisation des dossiers d'inscription.
- Début 2008 premiers versements des participations financières

Le **CRPEF** doit répondre à l'attente de nos clubs et de nos sportifs de haut niveau, bien sûr comme toute nouvelle structure elle sera perfectible et atteindra sans doute son rythme de croisière dans 2 ou 3 ans.

Le C.T.R.

C.R.E.P.F.

CENTRE REGIONAL PERMANENT D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATION BMX

LETTRE DE CANDIDATURE

ANNEE 2008

Nom : Prénom :

Date naissance :/...../..... Sexe : F / M

Adresse :

.....
.....
.....

Code postal Ville :

Téléphone Fixe : Mobile :

Club :

Niveau scolaire :

.....

A débiter le BMX en :

Entraîneur(s) en club :

.....
.....

Palmarès :

Sur les trois dernières années :

Année	Régional	National	International	Niveau atteint et place

Observations :

.....
.....
.....

